

## **NOUVELLE MESURE DU PLAN VERRE L'INNOVATION DE ÉEQ 1,2 million de dollars en soutien à la commercialisation de débouchés pour une 2<sup>e</sup> vie au verre issu de la collecte sélective**

**Québec, le 15 mars 2016** - Éco Entreprises Québec (ÉEQ) a profité de son passage au Salon des technologies environnementales du Québec pour présenter une nouvelle mesure de son plan *Verre l'innovation*. Offrant un soutien à hauteur de 1,2 million de dollars, elle permettra d'accompagner des entreprises dans leurs projets de débouchés concrets et présentant une valeur ajoutée pour des marchés existants et émergents en Amérique du Nord.

Le plan *Verre l'innovation* annoncé en janvier dernier propose une solution concrète pour 100 % du verre de la collecte sélective afin de relever les nombreux défis que présentent le traitement du verre au Québec. La première mesure annoncée en janvier visant à doter des centres de tri d'équipements novateurs de traitement du verre par des projets de démonstration connaît déjà un fort succès, et a attiré à ce jour des candidatures provenant du trois quarts des centres de tri du Québec.

« Après avoir analysé le marché nord-américain, nous avons réalisé qu'il existe de nombreux débouchés novateurs pour le verre issu de la collecte sélective, qui s'ajoutent aux marchés traditionnels de la refonte du verre en bouteilles et en laine minérale. Ces marchés émergents ont un potentiel économique des plus prometteurs et assureront de diversifier les débouchés du verre, tout en développant une expertise unique susceptible de faire du Québec un véritable centre d'excellence du recyclage du verre. Nous sommes heureux de contribuer, par un appui financier significatif des entreprises que nous représentons, à surmonter le défi de traitement et de recyclage du verre, et même à le transformer en une opportunité permettant le renforcement d'une économie circulaire prospère et pérenne au Québec », explique Maryse Vermette, présidente-directrice générale de ÉEQ.

### **Encourager le développement de nouveaux marchés**

De l'enveloppe de 6,7 M\$ annoncée en janvier, 1,2 million sera alloué à cette nouvelle mesure de soutien à la commercialisation. Les entreprises ayant une place d'affaires au Québec pourront bénéficier d'une aide financière ainsi que d'un soutien technique et commercial, pour les accompagner dans la commercialisation de produits intégrant du verre recyclé issu de la collecte sélective.

Afin de guider les organismes qui souhaiteraient se prévaloir de l'aide offerte, ÉEQ a préalablement recueilli des données sur les marchés potentiels et existants.

« Ce ne sont pas les idées qui manquent, croyez-moi! Souligne Jean-Luc Plante, vice-président, Optimisation pour ÉEQ. La filtration d'eau, le verre cellulaire, les ajouts cimentaires ou encore les abrasifs de verre ne sont que quelques exemples de marchés porteurs qui ont déjà fait leurs preuves ailleurs dans le monde, notamment en Europe. Nous savons que développer des marchés pour de tels produits innovants demande d'importants investissements, que ce soit pour certifier un produit, pour procéder à des essais et à du prototypage, ou encore pour définir la stratégie d'affaires. C'est pourquoi nous tenions à ajouter au plan *Verre l'innovation* une mesure de financement à la commercialisation des débouchés. À terme, l'application locale des

débouchés pourrait également limiter la production de gaz à effet de serre lié au transport du verre sur de longues distances. »

### **Une matière aux avantages multiples**

Les bénéfices à utiliser le verre récupéré dans la confection de nouveaux produits vont bien au-delà du simple principe de réutilisation des contenants. Le verre est une matière aux propriétés avantageuses qui permet, lorsque ajouté dans différents produits, d'améliorer les caractéristiques de ces derniers. C'est le cas, entre autres, du verre utilisé comme abrasif. En plus d'offrir une meilleure finition que le sablage traditionnel, le sablage au verre est beaucoup moins dommageable pour la santé des travailleurs, car dépourvu de silice libre et de métaux lourds.

Même son de cloche du côté de la filtration d'eau pour laquelle le verre assure un meilleur rendement et une durée de vie plus longue que celle des matériaux traditionnels, en plus d'empêcher la prolifération de bactéries. En ce qui concerne la poudre de verre, elle apporte aussi des bénéfices concurrentiels intéressants, qu'elle soit transformée en verre cellulaire ou utilisée comme ajout cimentaire. Des fiches détaillées sur les différents marchés où le verre présente une importante valeur ajoutée sont disponibles dans la [salle de presse de ÉEQ](#).

ÉEQ invite les entreprises et les organisations qui souhaiteraient bénéficier de cet appui financier pour leurs projets à poser leur candidature dès le 21 mars en se rendant sur le site Web de ÉEQ à l'adresse : [www.ecoentreprises.qc.ca/verre](http://www.ecoentreprises.qc.ca/verre).

### **À propos de Éco Entreprises Québec**

Éco Entreprises Québec (ÉEQ) est l'organisme qui élabore le Tarif et perçoit la contribution des entreprises, qui est ensuite redistribuée afin de financer les services municipaux de collecte sélective au Québec. ÉEQ encourage également l'innovation et le partage des meilleures pratiques dans le but d'optimiser la chaîne de valeur des matières recyclables. Pour ce faire, ÉEQ collabore tant avec les entreprises, pour réduire les quantités à la source et privilégier l'utilisation de matières recyclables, qu'avec les municipalités et les autres intervenants, pour accroître le recyclage et la valeur économique des matières récupérées.

Créé à l'initiative des entreprises qui mettent sur le marché québécois des contenants, des emballages et des imprimés, ÉEQ est un organisme privé sans but lucratif agréé par RECYC-QUÉBEC depuis 2005 pour représenter ces entreprises, en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement.

-30-

### **Information :**

Camille Lemay  
Conseillère en communication  
Éco Entreprises Québec  
514 772-6569  
[clemay@ecoentreprises.qc.ca](mailto:clemay@ecoentreprises.qc.ca)